

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 3 avril 2018

Au cours de sa séance du 3 avril 2018, le Conseil a notamment :

CULTURE ET SPORT

- décidé de reconduire la subvention annuelle au Journal de Fully pour l'année 2018.

SERVICES INDUSTRIELS

- pris acte de la proposition de poursuivre la politique d'achat de l'électricité à long terme.
- adjugé les travaux de la station transformatrice de Mazembroz pompage à l'entreprise Roduit Construction à Fully.

ETABLISSEMENTS PUBLICS

- décidé d'autoriser l'ouverture des terrasses des établissements publics, dès le mois de mai jusqu'en septembre, jusqu'à 23h00 au lieu de 22h00.

TRAVAUX PUBLICS

- décidé d'installer les bordures, y compris pour les passages piétons, pour la Route N° 71 au bord du canal.
- décidé d'adjuger l'achat d'une épareuse Optima Visiobra M57T à Crettenand Machines agricoles Sàrl à Conthey.
- décidé d'adjuger l'achat d'une Toyota Land Cruiser 2.8TD avec lame au garage Verdan à Fully.
- informé que la route de Buitonnaz, tronçon Buitonnaz-Chiboz, sera temporairement fermée pour des raisons d'entretien suite aux intempéries.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérant : 33/18 Roduit Félicien, Ch. de Provence 47 – 1926 Fully

Objet : transformation d'une cheminée existante

Situation : L'Insarce, Chemin de Provence, Folio 14, Parcelle No 5586, zone moyenne densité

Requérant : 262/17 Jacquier Frédéric, Rte de Saillon 82 – 1926 Fully

Objet : Démolition d'un couvert et construction d'un garage, d'un balcon-terrasse, d'une palissade et fermeture d'un réduit

Situation : Verdan, Route de Saillon, Folio 34, Parcelle No 7464, zone faible densité

Requérant : 172/17 Jacquier Frédéric, Rue Tronchet 1 – 1870 Monthey

Objet : Rénovation de la couverture d'un bâtiment existant

Situation : Verdan, Route de Saillon, Folio 34, Parcelle No 7464, zone faible densité

Requérant : 13/18 Ançay Christian, Rue du Stade 74 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un couvert

Situation : La Maraîche, Rue du Stade, Folio 27, Parcelle No 7038, zone faible densité

Requérant : 154/17 Bidan Sàrl, M. Daniel Biselx, Ch. des Mésanges 5 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un immeuble (3 logements)

Situation : Verdan, Chemin des Mésanges, Folio 31, Parcelle No 7916, zone moyenne densité

DANGERS NATURELS

- décidé d'adjuger les travaux pour l'évacuation de matériaux et rehaussement de la digue de Tassonnières à l'entreprise DEC SA à Fully.
- décidé de prendre à charge le 50 % du coût de l'achat de la nouvelle station météo Fully-Branson, les frais d'entretien et de communication sont à charge du Canton dans les limites des disponibilités budgétaires.

AGRICULTURE - VITICULTURE

- informé du décompte définitif 2017 pour la flavescence dorée et que pour l'année 2018, la participation de la Commune sera de 25 % sur un montant budgété à Fr. 107'000.-, car la Confédération n'accorde plus de subvention en 2018. Un montant de 5 ct/m² sera payé au vigneron au lieu de 10 ct/m² en 2017.
- décidé d'adjuger au bureau Silvaplus SA l'élaboration du projet de remise en état des murs de vignes suite aux intempéries de janvier 2018 et la mise en soumission de travaux.

CULTURE ET SPORT

- décidé d'allouer une subvention à l'Ecole de danse Fabienne Rebelle Vouilloz, Association Rêv&Danse.
- décidé d'allouer une subvention aux OJ pour l'organisation du 1^{er} août 2018.

INTEGRATION

- accepté de signer la convention concernant le programme cantonal d'intégration pour la mise en œuvre de la politique régionale d'intégration.

BÂTIMENTS

- accepté de réaliser un avant-projet et de chiffrer le réaménagement de l'école de Branson.
- adjugé les travaux de réfection de la toiture du CO Fully-Saxon, dont la ferblanterie a été arrachée lors de la tempête de janvier 2018 à l'entreprise Progin Métal SA à Bulle.

CO FULLY-SAXON

- approuvé les modifications des statuts de l'association du CO Fully-Saxon.

ETAT MAJOR DE CONDUITE

- décidé de nommer Monsieur Alexandre Roduit en tant que remplaçant communication au sein de l'EMC.

COMMERCES

- pris acte de l'ouverture d'un cabinet médical d'ostéopathie à la Rue de l'Eglise 5 par Madame Myriam Monod.

PAROISSE

- pris acte de la nomination pastorale suivante dans le secteur des Deux-Rives : Mme Véronique Denis en qualité d'assistante pastorale à 10 % depuis le 1er septembre 2018.